

AT

Rapport annuel 2015

Perspectives 2016

Contenu

Avant-propos du président

Gestion des informations et des connaissances

Réseautage et collaboration

Réglementation du commerce, du marketing et de la consommation

Programme national d'arrêt du tabagisme

Ligne stop-tabac

Expérience non-fumeur

Office central

Comptes annuels

Bilan



Chère lectrice, cher lecteur

La prévention structurelle dans la stratégie nationale Addictions, dans la stratégie MNT - prévenir les maladies non transmissibles ainsi que dans la réflexion autour de la loi fédérale sur les produits du tabac me tient particulièrement à cœur.

En collaboration avec des partenaires, l'Office fédéral de la santé publique est en train d'élaborer les mesures pour la mise en œuvre de la stratégie nationale Addictions. Cette dernière s'articule autour de la consommation de drogues illégales et notamment de la prise en charge des personnes dépendantes. Les mesures visant à modifier les conditions-cadres et les facteurs environnementaux jouent un rôle secondaire.

Or, en ce qui concerne les drogues légales comme le tabac, les conditions-cadres sont justement extrêmement importantes. La consommation de ces produits est en effet liée à des intérêts économiques, qui semblent toujours devoir être prioritaires. Une stratégie qui entend aussi être efficace dans le combat contre l'épidémie de tabagisme doit accorder une grande importance à la réglementation du produit. La Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac ainsi que ses directives et protocoles fournissent les bases requises dans ce domaine.

L'AT estime que le même manquement apparaît dans la stratégie MNT - prévenir les maladies non transmissibles. D'ici la fin 2016, l'Office fédéral de la santé publique doit planifier la mise en œuvre de la stratégie et développer des mesures adéquates. Au niveau de la stratégie MNT, les mesures dans le domaine de la prévention ne sont pas suffisamment prises en considération et l'efficacité de mesures légales sur la santé de la population est sous-estimée.

Sur la scène politique, la prévention structurelle se trouve dans une situation délicate. En Suisse, comme le démontre tristement le débat autour de la loi sur les produits du tabac, la promotion du commerce du tabac est encore prioritaire par rapport à la promotion de la santé. Au Conseil des Etats le mot d'ordre de l'économie du marché libre s'est imposé: la publicité pour des produits vendus légalement doit être autorisée.

Le Conseil des Etats a toutefois occulté le fait que la cigarette est le seul produit vendu légalement qui provoque la mort de la moitié de ses consommatrices et consommateurs si ces derniers en font l'usage prescrit par le fabricant. Les conséquences mortelles du tabagisme justifient cependant l'interdiction générale de toutes les mesures visant à promouvoir, stimuler la vente ou parrainer ces produits.

Dans notre pays, nous devons entreprendre un travail de longue haleine si nous entendons renforcer la prévention du tabagisme. Je remercie toutes les personnes qui soutiennent déjà l'AT dans sa démarche et qui continueront de le faire.

Bruno Meili



Gestion des informations et des connaissances

3

www.at-suisse.ch

La collecte, le traitement et la transmission d'informations constituent l'une des activités principales de l'AT. Les informations sont traitées en fonction du groupe cible, puis diffusées aux différents groupes concernés par le biais de canaux adaptés.

En règle générale, il est difficile d'avoir accès aux informations scientifiques. Les collecter représente un travail considérable et les interpréter n'est pas chose aisée. Les informations concernant le domaine politique ou social sont certes facilement accessibles grâce aux médias, mais elles doivent être filtrées. Des connaissances pratiques peuvent en partie être recueillies dans des rapports de projet ou d'évaluation scientifiques, mais elles restent souvent non documentées. Il est par conséquent nécessaire de récolter et d'évaluer les informations par le biais d'organisations d'importance nationale.

Pour les acteurs de la prévention du tabagisme

Dans la pratique, les spécialistes s'intéressent aux informations qui leur permettent de légitimer leurs activités, aux expériences pratiques et aux aides pour la mise en œuvre.

L'Information de l'AT paraît quatre fois par année et le Bulletin du Programme national d'arrêt du tabagisme deux fois par an. Ces deux documents d'information rendent

compte des développements au niveau de la politique du tabac en Suisse et à l'étranger, des projets et des campagnes ainsi que des résultats de recherches récentes. En 2015, l'accent reposait également sur les débats autour de la loi sur les produits du tabac, les exigences de l'AT et la campagne «STOP à la publicité pour le tabac».

Rapports de séminaire

En automne 2015, une édition spéciale du bulletin proposait un aperçu des exposés qui ont eu lieu dans le cadre du 15^e Clinical Update de Vivre sans tabac et du 9^e atelier de Hospital Quit Support. En février 2016, un numéro spécial de l'Information de l'AT revenait sur les conférences qui se sont déroulées lors du séminaire de l'AT 2015. Les deux Newsletters peuvent être téléchargées sur le site Internet de l'AT à l'adresse www.at-suisse.ch > Programme d'arrêt du tabagisme > Rapports / Bulletin ou www.at-suisse.ch > Divers > Conférences

Le site Internet de l'AT joue un rôle essentiel dans la gestion des informations et des connaissances. Parmi les personnes qui visitent le site chaque année, 20 000 personnes le consultent pendant plus d'une minute. Le contenu du site est mis à jour régulièrement. Par ailleurs, un remaniement intégral des pages Internet a débuté l'an dernier. Le site Web de l'AT est petit à petit adapté pour les smartphones et les tablettes. La partie concernant la Journée stop-tabac et le concours 2016 pour arrêter de fumer a déjà été mise à jour.



Pour les médias et le public

Il est important de transmettre à la population des messages clairs et des conseils concrets en matière de comportement. En 2015, l'AT a publié des communiqués de presse concernant l'expérience non-fumeur, le commerce illicite de cigarettes, les débats autour du snus au Conseil des Etats et à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac. L'AT a en outre été impliquée dans cinq communiqués publiés par l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac. Depuis l'automne 2015, l'AT intensifie les contacts avec les médias.

De nombreux dépliants s'adressent au grand public. La mise en page a été repensée en 2015 et plusieurs dépliants ont aussi été mis à jour. Ils peuvent être téléchargés sur le site Web ou commandés sous forme d'imprimés.

En tant qu'organisation faitière, l'AT regroupe une soixantaine de membres, dont la plupart sont des organisations nationales et cantonales ainsi que de nombreuses institutions administratives impliquées dans la prévention du tabagisme. L'AT est également une organisation spécialisée. Grâce à cette double fonction, elle est bien intégrée dans les nombreuses activités autour de la prévention du tabagisme et du contrôle du tabac.

Forums de l'AT

En 2015, l'AT a organisé pour ses membres un forum par région linguistique. Ces rencontres s'articulaient autour des débats politiques sur la loi sur les produits du tabac et de l'état d'avancement des projets des organisations membres et de l'AT. Une rencontre nationale portant sur la Journée stop-tabac et le concours pour arrêter de fumer 2016 ainsi que sur la prévention du tabagisme dans les écoles a en outre été organisée.

Plateforme des partenaires pour la prévention du tabagisme

La plateforme des partenaires pour la prévention du tabagisme du Programme national d'arrêt du tabagisme est une réunion d'échange annuelle organisée par la direction stratégique et ses principaux partenaires. En 2015, l'AT a animé un atelier sur la loi sur les produits du tabac. Thomas Beutler a participé au groupe de travail «Science et recherche».

L'AT participe également activement aux organisations et projets suivants:

- SmokeFree: Thomas Beutler représente l'AT au sein du comité de pilotage de la campagne des partenaires.
- Commission fédérale pour la prévention du tabagisme: Thomas Beutler est membre de la commission depuis janvier 2015.
- Apprentissage sans tabac: Karin Erb a travaillé sur l'avenir du projet au sein du groupe de pilotage de la Ligue pulmonaire.
- Symposium 2015 sur la nicotine à la clinique de Barmelweid: Silvia Büchler et Verena El Fehri ont présenté les projets et les dernières actualités de l'AT.
- Stratégie MNT - prévenir les maladies non transmissibles: Bruno Meili a représenté l'AT dans le groupe de travail sur

le développement de la stratégie nationale pour prévenir les maladies non transmissibles.

- éducation+santé Réseau Suisse: l'AT est un nouveau membre de l'organisation et a participé pour la première fois à une rencontre.

L'AT favorise également le réseautage au-delà des frontières nationales. Elle est membre de l'European Network for Smoking and Tobacco Prevention (ENSP). Par ailleurs, lors de la rencontre annuelle 2015 de la société autrichienne de pneumologie à Graz, Thomas Beutler a donné une conférence sur la Convention-cadre de l'OMS et la politique en matière de prévention du tabagisme en Suisse.

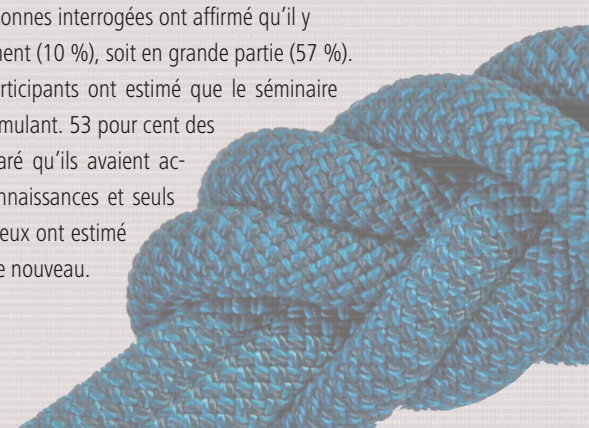
Séminaire 2015 de l'AT

Le programme du matin comprenait trois thèmes: les nouveaux produits destinés à la consommation de nicotine, le combat mené avec succès contre le lobbying de l'industrie du tabac dans le débat autour de la directive de l'UE sur les produits du tabac, et la campagne «Stop à la publicité pour le tabac». L'après-midi, six événements se sont déroulés en parallèle sur les thèmes suivants: le sevrage tabagique, les projets pour la jeunesse, la collaboration entre les programmes cantonaux de prévention du tabagisme et les projets nationaux, les facteurs de réussite du travail mené auprès des groupes de population défavorisés et la promotion de la protection des enfants contre la fumée passive. Près de 140 personnes ont participé au séminaire de l'AT qui a eu lieu le 25 novembre 2015 à Berne. Le rapport du séminaire peut être téléchargé sur www.at-suisse.ch > Divers > Conférences.

128 personnes ont été invitées à participer à l'évaluation et 101 y ont répondu, ce qui correspond à un taux de retour de 79 pour cent. A la question «Le séminaire a-t-il répondu à vos attentes?», 67 pour cent des personnes interrogées ont affirmé qu'il y répondait soit totalement (10 %), soit en grande partie (57 %). 66 pour cent des participants ont estimé que le séminaire était intéressant et stimulant. 53 pour cent des participants ont déclaré qu'ils avaient acquis de nouvelles connaissances et seuls 12 pour cent d'entre eux ont estimé ne rien avoir appris de nouveau.

Séminaire 2016 de l'AT

Cette année, le séminaire de l'Association suisse pour la prévention du tabagisme aura lieu le 1^{er} décembre au Sorell Hotel Ador de Berne. Les informations détaillées sont publiées sur le site www.at-suisse.ch > Divers > Conférences.



Réglementation du commerce, du marketing et de la consommation

5

L'AT œuvre pour bâtir l'avenir de la politique suisse en matière de prévention du tabagisme et de contrôle du tabac. Depuis 2013, ce sont surtout les débats autour de la nouvelle loi sur les produits du tabac qui sont en ligne de mire.

Dans le cadre de la consultation de 2014, l'AT, de nombreuses organisations membres, des organisations de jeunesse et de consommateurs ainsi que d'autres alliés ont avant tout exigé une interdiction générale de publicité, de promotion et de parrainage. Pour apporter plus de poids à la revendication, l'AT a créé en mars 2015 un poste à 30 pour cent pour la communication politique sur la loi sur les produits du tabac. Parallèlement, le groupe de travail Politique, au sein duquel la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation Suisse de Cardiologie et Addiction Suisse sont représentées, a intensifié ses activités.

Le Conseil fédéral a transmis au Parlement le message et le projet de loi sur les produits du tabac en novembre 2015. Le texte a connu peu de modifications par rapport à l'avant-projet. Le projet précise les compétences du Conseil fédéral sur certains points. Le texte mentionne en outre l'interdiction de faire appel à des mineurs pour distribuer des produits du tabac.

En 2016, l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac se concentre sur les débats parlementaires. Le 14 juin 2016, le Conseil des Etats a renvoyé la loi fédérale sur les produits

du tabac au Conseil fédéral par 28 voix contre 15. Le Conseil des Etats refuse de restreindre davantage la publicité, la promotion et le parrainage en faveur des produits du tabac. Il exige un nouveau projet qui ne comporte que des éléments incontestés tels que l'interdiction de vente aux mineurs. Ce faisant, il se plie totalement à la stratégie marketing des multinationales du tabac.

Bien que le Conseil des Etats se déclare en faveur de la protection des enfants et des jeunes, il refuse pourtant toutes les mesures permettant une protection réelle. Même les propositions modérées pour restreindre la publicité dans les journaux et par voie d'affichage doivent désormais être exclues de la loi. Le Conseil fédéral doit élaborer un nouveau modèle de loi qui n'impose quasiment plus aucune restriction à la publicité en faveur du tabac et au parrainage. La protection des jeunes se limitera à une seule mesure, à savoir l'interdiction de faire appel à des mineurs pour distribuer les produits du tabac. Parallèlement, le snus et les cigarettes électroniques contenant de la nicotine seront autorisés pratiquement sans aucune restriction sur le marché suisse.

Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac

L'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac, qui exige une interdiction générale de publicité en faveur des produits du tabac, a été créée en 2015. La campagne «STOP à la publicité pour le tabac» et le site Web www.stop-pub-tabac.ch ont été lancés la même année. La Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation Suisse de Cardiologie, Addiction Suisse et l'Association suisse pour la prévention du tabagisme sont les organes responsables de la campagne. Plus de cent organisations soutiennent la campagne, notamment l'Association faïtière des enseignantes et des enseignants suisses ECH, l'association professionnelle Sucht, Médecins de famille Suisse, la Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse, Pro Juventute, Schule und Elternhaus Schweiz et le Conseil Suisse des Activités de Jeunesse CSAJ.



Programme national d'arrêt du tabagisme

6

Le Programme national d'arrêt du tabagisme est géré conjointement par la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation Suisse de Cardiologie et l'AT. Son financement est assuré à 100 pour cent par le fonds de prévention du tabagisme jusqu'à fin 2017. Le programme est dirigé par l'AT.

Depuis le 1^{er} février 2015, Silvia Büchler est chargée de la direction opérationnelle du programme, une activité qui correspond à un taux de travail de 40 pour cent. En 2015, elle a notamment effectué les tâches suivantes: actualisation de dépliants, organisation d'un important publi-postage à l'intention des professionnels de la santé, analyse des acteurs et des activités relatives au sevrage tabagique dans les pharmacies, prise de contact avec différents responsables de programmes cantonaux de prévention du tabagisme, élaboration de documents internes servant d'aide aux centres d'Hospital Quit Support et modernisation du site Web.

Parmi les différents projets, certains passent par les professionnels du domaine de la santé (approche des multiplicateurs) et visent à donner une place de choix à l'incitation et aux conseils pour arrêter de fumer dans le milieu médical. D'autres s'adressent aux fumeuses et fumeurs, selon une approche plus directe. Dans ce contexte, il est particulièrement important de pouvoir toucher les groupes de population plus faibles sur le plan socio-économique.

La majorité des projets sont mis en œuvre au sein même de l'AT. La Fondation Suisse de Cardiologie est quant à elle responsable du projet «Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques», tandis que les deux projets concernant la population turcophone et albanophone relèvent de la compétence de l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions à Zurich, avec le soutien de Public Health Services à Berne.

Formation continue 2016

Le Clinical Update de Vivre sans tabac et l'atelier d'Hospital Quit Support seront intégrés au séminaire de l'AT qui se tiendra le 1^{er} décembre 2016. L'après-midi, une session sera exclusivement consacrée à la désaccoutumance au tabac. Un exposé sera proposé par notre invité Robert West, de l'University College London. Ce dernier mettra en lumière le débat qui a lieu en Angleterre autour de la réduction des dommages. Le séminaire aura lieu au Sorell Hotel Ador, à Berne. Vous trouverez toutes les informations à ce sujet sur le site <http://www.at-suisse.ch> > Divers > Conférences.

Vivre sans tabac

Ce projet est destiné au corps médical fournissant les soins de base, ce qui représente quelque 9000 personnes, et les cliniques de formation A et B. De simples conseils sur le sevrage tabagique délivrés

dans le cadre d'un examen de routine permettent déjà d'augmenter le nombre de fumeuses et de fumeurs qui arrêtent le tabagisme. Le thème de la désaccoutumance au tabac gagne de l'importance dans les cours dispensés aux médecins-assistantes et médecins-assistants durant le semestre clinique. D'ici la fin de l'année 2016, neuf cliniques de formation sont censées exploiter cette filière.

Tabagisme – Intervention dans les cabinets dentaires

Le groupe cible de ce projet se compose de médecins-dentistes, d'assistantes et assistants dentaires, d'assistantes et assistants en prophylaxie et de monitrices et moniteurs dentaires scolaires. Le projet vise avant tout à ancrer les brèves interventions en faveur du sevrage tabagique dans la formation initiale et la formation continue de toutes les professions dentaires. Ainsi, chaque année, six établissements de formation doivent proposer des formations adaptées pour 120 participants et six autres doivent utiliser le test en ligne sur le tabagisme et la santé buccale.

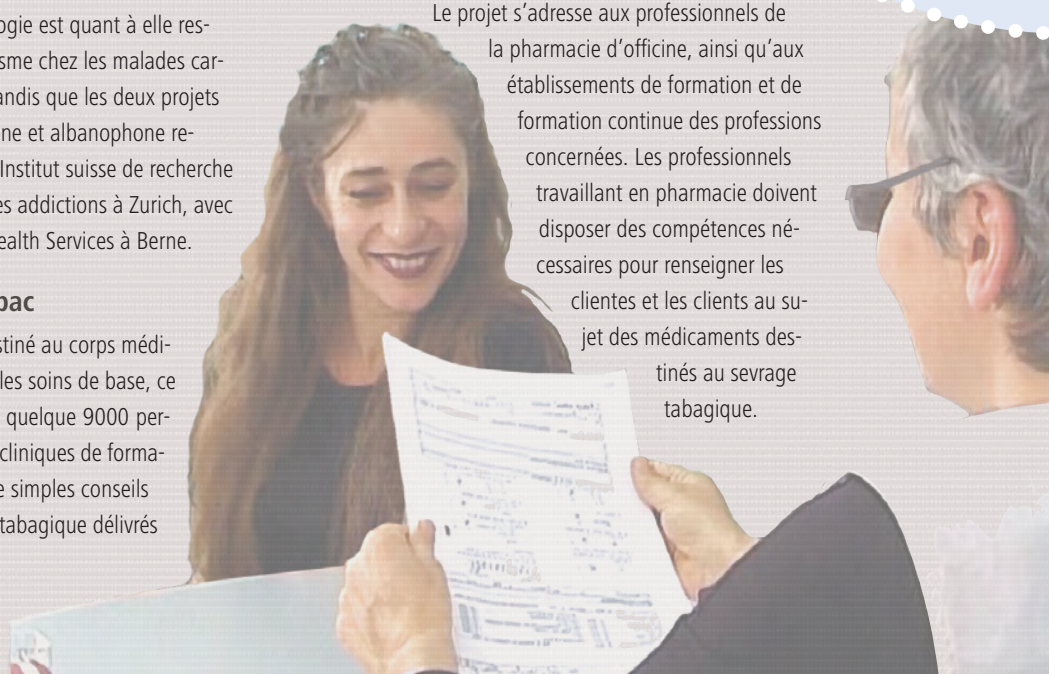
Pharmacie – Vivre sans tabac

Le projet s'adresse aux professionnels de la pharmacie d'officine, ainsi qu'aux établissements de formation et de formation continue des professions concernées. Les professionnels travaillant en pharmacie doivent disposer des compétences nécessaires pour renseigner les clientes et les clients au sujet des médicaments destinés au sevrage tabagique.

Journée stop-tabac

La phase actuelle du Programme national d'arrêt du tabagisme, qui court depuis la moitié de l'année 2014 et s'étend jusqu'à fin 2017, dispose de moyens plus limités que ne le prévoyait le budget initial, du fait que les recettes du fonds de prévention du tabagisme proviennent de l'impôt sur le tabac. En effet, si le pourcentage de la population qui fume reste plus ou moins stable, le nombre de cigarettes fumées, lui, est en recul depuis longtemps.

Pour économiser de l'argent en 2015, la date du concours pour arrêter de fumer a été fixée de manière à coïncider avec la Journée mondiale sans tabac du 31 mai. En 2016, le concours a été complété par le Journée stop-tabac à cette même date. Il s'agit là d'un système visant à inciter les fumeuses et les fumeurs à concrétiser un sevrage tabagique planifié. Cent bons d'une valeur de 25 francs chacun peuvent être gagnés par les personnes essayant de se passer de tabac pendant une journée. Celles qui observent un mois d'abstinence participent quant à elles à un tirage au sort doté de 20 bons de 500 francs et de 80 bons de 50 francs.



Il est particulièrement important qu'ils abordent la question du tabagisme lorsqu'ils remettent aux patients des médicaments pour soigner des maladies pour lesquelles la consommation de tabac constitue un facteur de risque.

Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques

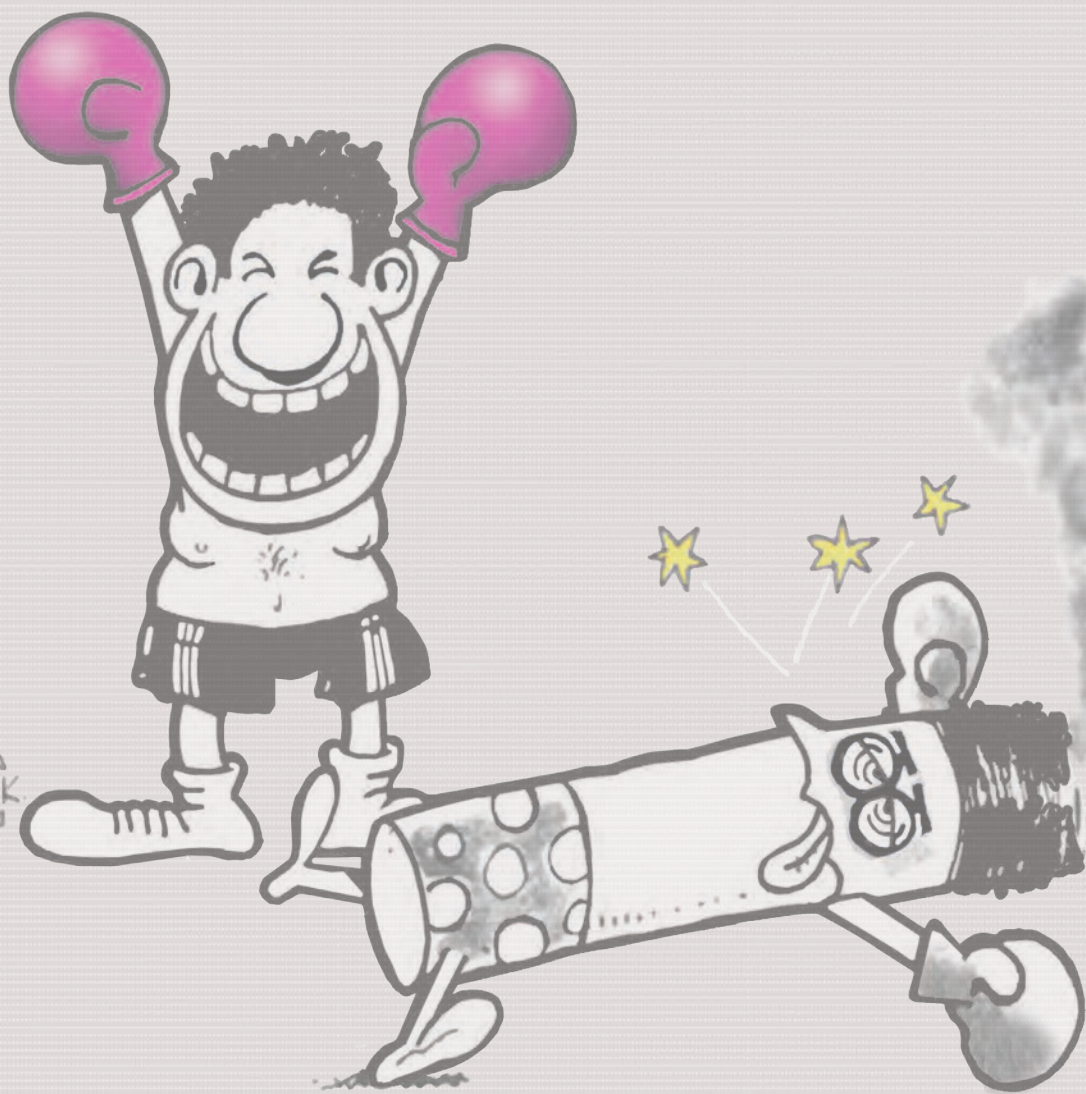
Le projet s'adresse tant aux médecins spécialistes (moins de 1400 personnes) qu'aux non-médecins (au maximum 600 personnes). Les médecins spécialistes sont conviés à des ateliers dans le cadre de congrès, tandis que des cours d'une journée sont proposés aux autres personnes.

Hospital Quit Support

Le projet est conçu pour les hôpitaux de la catégorie Médecine interne A et pour les hôpitaux de plus petite taille et les cliniques de réadaptation faisant preuve d'une motivation particulière. Le principal objectif du projet est d'introduire des services de consultation en matière de sevrage tabagique dans les hôpitaux et de normaliser la qualité des conseils. A l'heure actuelle, le réseau regroupe une cinquantaine d'hôpitaux. En 2015, deux nouvelles consultations ont ouvert à l'hôpital régional de Mendrisio et à l'hôpital de Muri, dans le canton d'Argovie.

Evaluation

Pour la première fois, une évaluation globale est prévue selon une nouvelle approche durant la phase actuelle du Programme national d'arrêt du tabagisme. Ce dernier se compose d'une multitude de projets qui s'attachent la plupart du temps à des groupes cibles restreints. Comme par le passé, diverses évaluations sont réalisées dans un premier temps. Dans une deuxième étape, on évaluera dorénavant aussi dans quelle mesure les différents projets contribuent à un changement au sein de la population.



Depuis octobre 2005, la ligne stop-tabac propose des informations et des entretiens approfondis. Ce service de conseils téléphoniques est exploité conjointement par la Ligue suisse contre le cancer et l'AT, sur mandat du fonds de prévention du tabagisme. La collaboration entre le fonds et la Ligue suisse contre le cancer court jusqu'à fin 2018.

La ligne stop-tabac fournit des conseils en neuf langues, à la fois à titre réactif et proactif. En plus des trois langues officielles, le service est proposé en albanais, en espagnol, en portugais, en serbo-croate/bosnien et en turc. Depuis janvier 2016, il est également possible de se faire conseiller en romanche. Sur demande, les entretiens peuvent aussi se dérouler en anglais. Les fumeuses et les fumeurs peuvent en outre se faire accompagner par téléphone sur une période plus longue lors du sevrage tabagique.

Par ailleurs, des professionnels de la santé et des hôpitaux peuvent adresser à la ligne stop-tabac des personnes nécessitant un suivi. Des accords de coopération ont ainsi été conclus avec plusieurs hôpitaux.

Les conseils suivent les recommandations établies scientifiquement en matière de sevrage tabagique. L'offre est facilement accessible et ne dépend pas du lieu de domicile de la personne intéressée. De plus, les conseils sont personnalisés. La qualité élevée des prestations est ainsi garantie.



Ligne stop-tabac
0848 000 181



Expérience non-fumeur

9

Depuis l'an 2000, l'AT organise le concours scolaire Expérience non-fumeur en étroite collaboration avec les centres de prévention cantonaux. Des économies ont permis de prolonger le projet, qui aura lieu une nouvelle fois pendant l'année scolaire 2016/2017. Le taux de participation au concours est toujours élevé et le groupe cible se montre extrêmement réceptif.

Durant l'année scolaire 2015/2016, 2610 classes de la 6^e à la 9^e année scolaire (8^e à 11^e HarmoS) ont participé à Expérience non-fumeur. Les participantes et participants se sont engagés à ne consommer (fumer, priser ou mâcher) ni produits du ta-

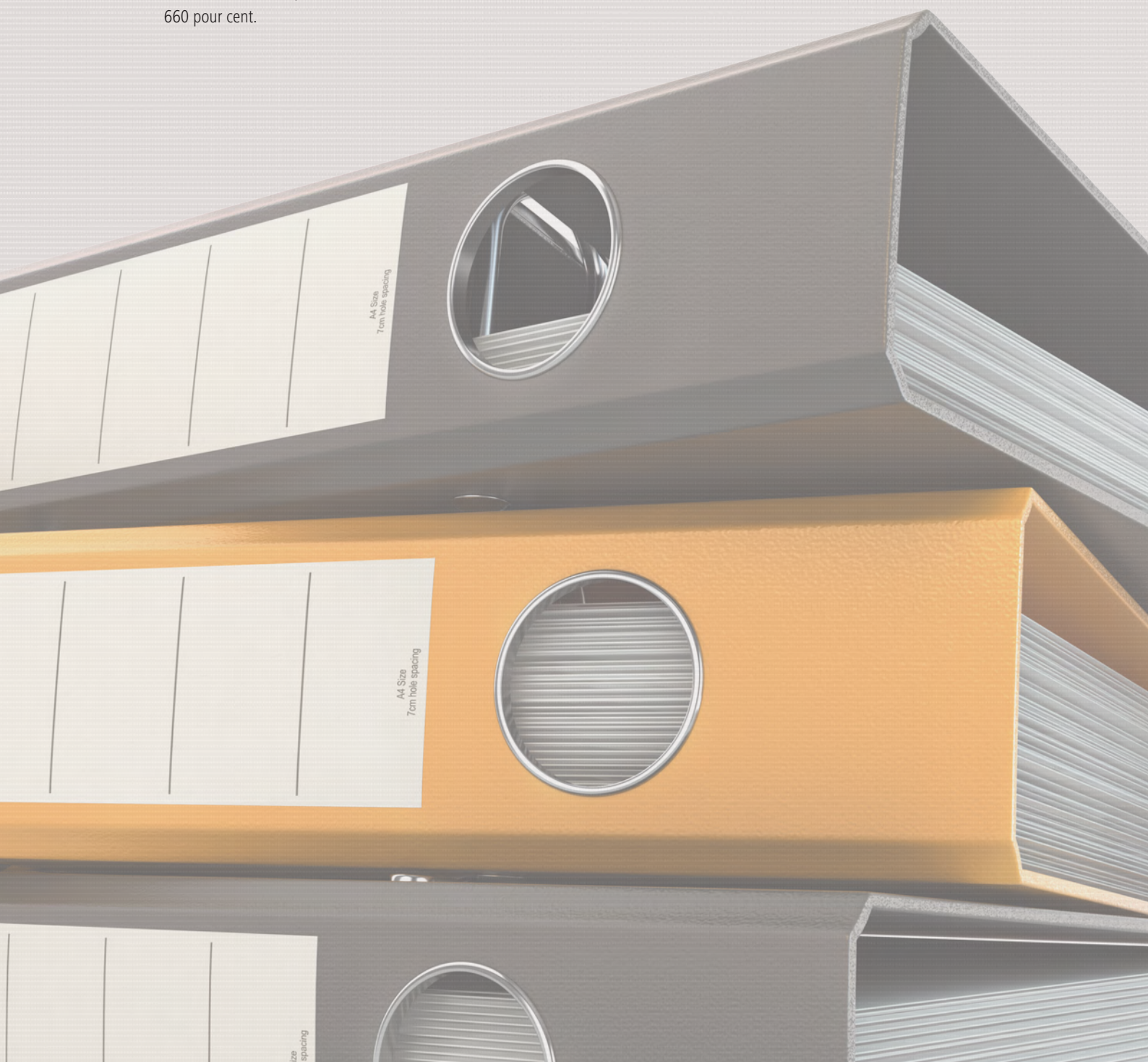
bac ni cigarettes électroniques pendant six mois. 77 pour cent des classes sont allées au bout du concours en respectant les conditions et ont pris part au tirage au sort de cent bons de voyage pour une excursion scolaire.

Entre-temps, le fonds de prévention du tabagisme a démarré un processus d'analyse de la prévention du tabagisme auprès des enfants et des jeunes en Suisse afin de déterminer si des possibilités d'amélioration existent. Les résultats de ce processus définiront si le concours Expérience non-fumeur a des chances d'être reconduit après l'année scolaire 2016/2017.



En 2015, dix personnes travaillaient à l'office central de l'AT. La direction et le travail scientifique dans le domaine de l'information, de la documentation et de l'évaluation occupaient un équivalent plein temps chacun, tandis que la gestion de projet et l'administration représentaient au total un taux d'activité de 660 pour cent.

L'office central s'adjoit aussi les services de spécialistes externes. Sans ces entreprises et ces indépendants, la petite organisation qu'est l'AT ne pourrait jamais fournir des prestations d'une telle diversité.



Comptes annuels 2015

Recettes				Dépenses			
	Budget 2015	Comptes 2015	Budget 2016		Budget 2015	Comptes 2015	Budget 2016
1. Contribution, gestions des connaissances, coordination				Salaires, infrastructure, formation			
Membres	8'000	7'700.00	8'000	Salaires			
Cantons	35'000	34'650.00	35'000	Salaires	677'000	655'464.50	670'000
Sous-total 1	43'000	42'350.00	43'000	AVS, AC etc.	58'000	57'918.25	58'000
2. Programme national d'arrêt du tabagisme				Caisse de pension	53'000	53'708.00	53'000
Direction, travail qualifié	250'000	231'500.00	338'000	Autres assurances pour le personnel	15'000	16'488.00	15'000
Aides à la désaccoutumance	99'000	106'500.00	146'000	Formation	5'000	59.10	5'000
Concours pour arrêter de fumer	253'000	109'200.00	470'000	Dépenses diverses pour le personnel	5'000	3'099.00	5'000
Vivre sans tabac	215'000	227'700.00	207'000	Total salaires	813'000	786'736.85	806'000
Tabagisme – Engagement du cabinet dentaire	122'000	85'500.00	131'000	Infrastructure			
Pharmacie – vivre sans tabac	115'000	86'500.00	122'000	Loyer et assurances	43'000	42'259.69	43'000
Hospital Quit Support	221'000	156'500.00	142'000	Mobilier	3'000	2'481.12	1'000
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	75'000	76'920.00	75'500	Internet, Ordinateur	93'000	90'309.75	120'000
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone	95'000	112'920.00	95'000	Matériel de bureau	3'500	2'922.12	3'500
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone	110'000	95'366.00	55'000	Poste/téléphone	12'000	10'329.45	13'000
Divers	0	0.00	0	Copies	8'200	8'924.30	9'000
Sous-total 2:				Consulting	3'000	3'245.38	3'000
Programme national d'arrêt du tabagisme	1'555'000	1'288'606.00	1'781'500	Total Infrastructure	165'700	160'471.81	192'500
3. Expérience non-fumeur				Divers			
Total Expérience non-fumeur	1'000'000	691'200.00	860'000	Divers	5'000	4'293.44	5'000
4. Divers				Provision	0	0.00	0
Ligne stop-tabac	70'000	71'049.66	70'000	Total divers	5'000	4'293.44	5'000
Politique de la santé	90'000	80'000.00	80'000	Total: salaires, infrastructure, formation	983'700	951'502.10	1'003'500
Prestations pour des tiers	50'000	48'404.63	70'000	1. Gestion des connaissances			
Vente de matériel	500	733.53	500	Généralités, y c. travail de projet	60'000	31'847.96	60'000
Intérêts	500	7.55	500	Monitoring (Argus, documentation)	30'000	30'817.67	30'000
Séances, voyages	2'000	2'356.00	2'000	Préparation d'informations spécialisées	50'000	70'161.94	50'000
Séminaire AT	20'000	17'975.37	20'000	Distribution d'informations spécialisées, y compris aux médias	6'500	8'283.18	10'000
Sous-total 4	233'000	220'526.74	243'000	Conférence AT	40'000	33'102.80	40'000
Total recettes	2'831'000	2'242'682.74	2'927'500	Sous-total 1	186'500	174'213.55	190'000
				2. Coordination			
				Instances de l'AT	8'000	8'860.50	15'000
				Travail politique	70'000	51'044.85	70'000
				Mise en réseau	6'500	5'342.99	6'500
				Plateformes régionales (mandat OFSP)			30'000
				Sous-total 2	84'500	65'248.34	121'500
				3. Programme national d'arrêt du tabagisme			
				Direction, travail qualifié	94'500	78'433.55	139'000
				Aides à la désaccoutumance (brochures, dépliants, envois)	81'000	63'196.60	127'000
				Concours pour arrêter de fumer/ Journée stop-tabac	170'000	28'676.95	330'000
				Vivre sans tabac	82'000	70'542.20	83'000
				Tabagisme – Intervention dans les cabinets dentaires	65'000	20'962.30	68'000
				Pharmacie – vivre sans tabac	54'000	3'764.15	58'000
				Hospital Quit Support	185'000	89'334.10	69'000
				Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	75'000	76'920.00	75'500
				Arrêt du tabagisme chez la population turcophone	95'000	112'920.00	95'000
				Arrêt du tabagisme chez la population albanophone	110'000	95'366.00	55'000
				Sous-total 3	1'011'500	640'115.85	1'099'500
				4. Expérience non-fumeur			
				Total dépenses	2'986'200	2'241'216.44	2'994'500
				Différences recettes, dépenses	-155'200	1'466.30	-67'000
				5. Divers			
				Ligne stop-tabac	20'000	20'524.95	20'000
				Sous-total 5	20'000	20'524.95	20'000

Bilan au 31.12. 2015

Actifs	
CCP	67'096.21
Compte courant bancaire	1'309'108.07
Compte d'épargne garantie loyer UBS	19'955.10
Impôts anticipés	0.00
Débiteurs	37'180.83
Actifs transitoires	347'104.00
Mobilier	1.00
Total actifs	1'780'445.21

Passifs	
Créiteurs	392'557.65
TVA compte de paiement	5'628.27
Passifs transitoires	466'947.00
Provisions	380'000.00
Capital propre	533'845.99
Bénéfice	1'466.30
Total passifs	1'780'445.21